

## REUNION du 30 octobre 2014

**Convocation** : le 24 octobre 2014 le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 30 octobre 2014 à 20 heures 30

### **Ordre du Jour :**

- Délibération diverses
  - Expropriations
  - Taxe aménagement
  - Subventions
- Travaux en cours
- Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi trente octobre 2014, vingt-heure et trente minutes, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

**Etaient présents** : Annie Bel, Christine Billieux, Philippe Donche, Audrey Fighiera, Laurence Frapsauce, Hervé Perillat, Gilles Sauthier, Damien Sauthier Jacques Scheuner, Jean-Philippe Thevenod, Christian Nambride.

**Etaient excusés** : Carole Venant, Pierre Chautemps, Georges Tritter,

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

### **■ Délibération diverses**

- Expropriations

Le Conseil municipal est informé que depuis 2010, il existe un périmètre de protection autour des sources et des captages. La commune a jusqu'à avril 2015 pour valider ces périmètres. Dans ce contexte, 3 dossiers sont présentés au Conseil Municipal pour lesquels il faudra saisir le Juge des Expropriation.

Il s'agit du dossier NICOUD, MILLET (succession non réglée) et G. PERRILLAT.

Le Conseil Municipal est favorable pour que M. Le Maire saisisse le Juge des Expropriations.

- Taxe Aménagement

La taxe d'aménagement est la taxe liée à la création de surface (clôt, couvert, garage) et est renouvelable par tacite reconduction.

En 2011, un taux d'application de 3% pour l'ensemble de la commune avait été délibéré.

Le Conseil Municipal décide de conserver ce taux de 3% qui sera reconduit d'année en année.

- Plainte c/ X – Zone de captage

M. Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier adressé par M. à la Mairie et de la plainte déposée par rapport à la zone de sécurité des captages. Le Conseil Municipal délibère pour que M. Le Maire dépose plainte auprès de la gendarmerie.

- Vente des terrains - TACHOT

Le Conseil Municipal est favorable pour qu'une proposition plus basse que l'estimation des parcelles soit faite.

Les parcelles concernées sont :

B-1049 – 100m<sup>2</sup> = 149'000.-  
B-1058 – 120m<sup>2</sup> = 12'840.-  
B-1059 – 120m<sup>2</sup> = 12'840.-

- Convention de mise à disposition du cantonnier

Le Conseil Municipal est favorable à la convention pour la mise à disposition du cantonnier.

- Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI)

Le Conseil Municipal prend la délibération de refusée le PTCI.

#### ■ Subventions

- Région Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes a délibéré et a alloué à la Commune la somme de € 3120.- pour le dépressage le 24 octobre 2014.

- Culottes-courtes

Le Conseil Municipal a reçu la liste des enfants de la commune fréquentant l'association qui sont au nombre de 8.

M. le Maire propose que la commune subventionne les Culottes Courtes à hauteur de € 1'000.-.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition par 8 voix positives, 3 voix négatives et 1 abstention.

#### ■ Travaux

Les travaux d'assainissement du secteur "Chez Morez" ont débuté. Le matériel a été amené sur place et une partie des tuyaux déjà mis en place.

#### ■ Informations et Questions diverses

Philippe Donche informe le Conseil Municipal de la formation sur le PLU qu'il a suivi au sein de l'association des Maires et rappelle deux échéances pour la révision des PLU:

- normes : fin 2016
- SCOT des 3 Vallées (Burdignin dépend du SCOT) – remise à niveau sans date.

#### ■ Diverses

La commission de communication se réunira le 8 novembre 2014 à 10h00.